

## On pourra quand même dénoncer la fraude sociale anonymement sur le Web...

A partir d'octobre, toute fraude sociale pourra être signalée aux autorités via un point de contact sur Internet. Malgré les promesses explicites du secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude sociale Bart Tommelein (Open VLD) de ne pas mettre en place une ligne anonyme, il sera tout de même possible de dénoncer anonymement les fraudes, selon "L'Echo" et "De Tijd". Le point de contact demandera bien un nom, une adresse e-mail et un numéro de téléphone pour toute plainte, mais il sera tout à fait possible d'entrer des données fictives. Les communicateurs peuvent également spécifier qu'ils ne veulent pas être contactés pour de plus amples explications.

### ... puisqu'on ne sait pas faire autrement

*"Tout simplement, il est techniquement trop difficile, et trop cher, de contrôler l'identité de chaque personne",* explique Jean-Claude Heirman, patron de l'Inspection sociale.

Il ne s'agit pas d'une ligne anonyme, a toutefois réagi Bart Tommelein vendredi, puisqu'il faut introduire son nom et son adresse, rappelant qu'entrer des fausses données est illégal. Il souligne également que le point de contact est un moyen efficace de lutter contre le dumping social. *"Que les gens entrent une fausse identité, nous ne pouvons jamais totalement l'exclure. A moins de mettre en place une lourde procédure par laquelle les citoyens seront obligés d'introduire une plainte à la police. Nous voulons juste trouver une solution à la situation actuelle; des lettres manuscrites anonymes arrivent directement dans ma boîte aux lettres personnelle",* précise le secrétaire d'Etat.